

Formulaire de déclaration de conformité : installations photovoltaïques de >800W à 250kW au point de fourniture (à l'exception des installation Plug & Play et des installation situées à + de 1'200m d'altitude)

A) Désignation de l'objet

Nom. Prénom :			
Adresse / parcelle :			
NPA, localité :			
Numéro de compteur :		N° dossier Pronovo :	
Puissance onduleur (kVA) :			
Téléphone / e-mail :			

B) Exploitant/e de l'installation

☐ idem désignation de l'objet

Nom, prénom :	
Adresse :	
NPA, localité :	

C) Conformité de l'installation photovoltaïque

L'exploitant confirme que les réglages suivants sont configurés sur tous les onduleurs et respectent les documents de la branche les plus récents. Ces réglages sont obligatoires depuis le 01.01.2026 sur le réseau électrique de Monthey	
☐ Paramètres régionaux CH selon annexe E RR/IPE-NR7-CH	
Limitation injection à 70%	
☐ Fixe (sans optimisation)	☐ avec optimisation dynamique
☐ Réglage local de la puissance réactive activé Q (U)	
Réglage local de la puissance active activé P (U)	
☐ selon documents de la branche	☐ spécifique selon nos instructions



Métrie / OIBT
T. 024/ 475 76 69
oibt@monthey-energies.ch

[illegible]

Signature du propriétaire foncier : _____ Signature et tampon du mandataire : _____